



Plaidoyer pour des villes propices au développement des enfants

Elsa Zotian

Recensé : Thierry Paquot (dir.), *La Ville récréative. Enfants joueurs et écoles buissonnières*, Gollion, Infolio Éditions, 2015.

Issu d'une exposition éponyme à Dunkerque et d'une série de conférences données à sa suite, La Ville récréative aborde principalement la question de la place de l'enfant dans la ville au prisme de la philosophie politique et de la psychologie du développement. Au risque d'en oublier les inégalités entre enfants et entre territoires.

Du 20 juin au 24 décembre 2015, la Halle aux Sucres de Dunkerque accueillait une exposition intitulée *La Ville récréative*. En amont de l'exposition, un cycle de conférences a réuni géographes, anthropologues, philosophes, architectes, démographes et urbanistes. Ce cycle a fait l'objet d'une publication sous la forme d'un ouvrage collectif dirigé par le commissaire de l'exposition, Thierry Paquot, philosophe de l'urbain.

Ce livre s'adresse aux « élus, architectes, paysagistes, urbanistes, parents, [...] designers, concepteurs lumière, écologues » (p. 149) et appréhende la question de la place de l'enfant dans la ville, promouvant l'idée d'une « ville récréative ».

Il s'organise en huit chapitres que l'on peut regrouper en deux ensembles : les quatre premiers proposent une réflexion globale sur la place des enfants dans la ville ; les quatre suivants, plus descriptifs, présentent des focus sur des projets, des recherches-actions ou certains éléments de l'exposition.

L'état des lieux sur lequel se fonde l'ouvrage est sans appel : aujourd'hui encore, la ville reste un espace peu favorable aux enfants, voire hostile, dangereux.

Cette problématique n'est pas récente, comme cela est rappelé à plusieurs reprises dans l'ouvrage. Dès l'après-guerre se développent dans les pays occidentaux des travaux sur la place des enfants dans les espaces urbains et s'initient à la question des réflexions associant scientifiques et décideurs publics. Ces dynamiques s'accompagnent de la mise en place de politiques d'équipement des villes en institutions et aires de jeux dédiées aux enfants.

Cette inertie des politiques quant à la prise en compte de la place des enfants dans les espaces urbains n'est pas, pour autant, au centre de *La Ville récréative*, dont le programme consiste plutôt à remettre sur le métier la question d'une ville adaptée aux enfants. Pour ce faire, l'ouvrage convoque deux principaux registres descriptifs et interprétatifs à partir desquels sont pensés les besoins de l'enfant : la philosophie politique d'un côté, la psychologie du développement et la pédagogie de l'autre.

Les « besoins » des enfants dans la ville

Le chapitre intitulé « Les enfants ont des droits » revient sur l'existence de deux catégories de droits énoncés dans la déclaration internationale des droits de l'enfant, laquelle constitue depuis 1989 le cadre général de l'action publique à destination des enfants : des droits « à » et des droits « de », c'est-à-dire des « droits protection » et des « droits liberté ». Dans cette perspective, le rôle des éducateurs est tout autant, pour Bernard Defrance, de créer les conditions d'un environnement sécurisant pour les enfants que de leur permettre d'exercer progressivement leurs droits à la liberté d'expression et de jugement. La gageure consiste ici pour les adultes à « reconnaître les capacités instituant des enfants » (p. 21). Ainsi, à l'école, « on exige des enfants et des adolescents qu'ils se comportent [...] déjà selon les normes adultes [...] mais, dans le même temps, on leur dénie tout exercice réel de responsabilités » (p. 27).

Le second registre, transversal à l'ouvrage, relève des discours savants psycho-développementaux et pédagogiques. Au fil des chapitres sont évoqués les travaux des nombreux pédagogues et psychologues qui, depuis le XIX^e siècle, tentent de comprendre les enfants, leur développement et ce dont ils ont besoin pour grandir de manière harmonieuse et devenir des individus épanouis autant que des citoyens éclairés, aptes au vivre-ensemble. Une idée centrale traverse ce champ : l'importance du jeu. Ce dernier constitue pour les enfants une activité on ne peut plus sérieuse, dans la mesure où il est indispensable à leur développement. L'ouvrage rappelle les travaux de Winnicott et Montessori (ainsi que de leurs nombreux successeurs) qui définissent le jeu comme « un espace-temps transitionnel entre l'amour de parents et le monde que l'enfant doit pouvoir explorer, organiser et construire en toute confiance. Un fragment de temps et d'espace entre un individu et un environnement » (p. 67-68) qui va progressivement leur permettre de faire la distinction entre eux-mêmes et ce qui les entoure.

Le jeu pose donc immédiatement la question du milieu de vie. Or, celui-ci, pour permettre le jeu, se doit d'offrir des zones transitionnelles, des « espaces de confusion » « si connivents de ce que vit l'enfant lorsqu'il vient au monde » qui offrent des « prises » aux enfants (p. 71). Sylvie Brossard-Lottigier souligne ainsi le goût des enfants pour la plage, composée de ces éléments hautement malléables que sont le sable et l'eau, entre lesquels la frontière est toujours mouvante et poreuse.

Quelles traductions en termes d'aménagement urbain ?

On peut repérer, au fil de la lecture, trois éléments centraux de l'urbanisme contemporain que l'ouvrage identifie comme allant à l'encontre des besoins des enfants en termes de liberté et de développement :

- un principe d'aménagement qui consiste à occuper l'espace et prioritairement en fonction de critères de sécurité, avec pour conséquence la raréfaction d'espaces urbains de friche, inorganisés, où les enfants pourraient exercer à la fois leurs « droits liberté » et leur besoin de transformer leur environnement ;

- une rationalisation de la ville par zonage, qui s'organise autour de quatre fonctions – habiter, travailler, se récréer, circuler – à l'exclusion des espaces mixtes et des zones de mélange nécessaires aux enfants ;

- une architecture orientée vers l'innovation stylistique au détriment de la question de la qualité de l'usage ; celle-ci se pose pour toutes les catégories de population mais paraît d'autant plus importante à affronter pour les enfants que leurs pratiques et représentations des espaces sont en décalage avec celles des adultes, comme en témoignent les recherches et projets participatifs restitués par Pascale Legué, Eric Daniel-Lacombe et Anne-Solange Muis.

De la même manière, il est possible de déceler au fil de l'ouvrage quelques principes d'action pour les professionnels qui produisent la ville :

- élaborer des projets d'aménagement qui intègrent l'inorganisé, laissent la place au hasard et prennent le risque du capharnaüm ;
- offrir des prises à l'enfant sur son environnement, ce qui signifie en premier lieu redonner sa place aux cinq sens dans la ville, pas seulement l'ouïe et la vue, mais aussi l'odorat, le goût et surtout le toucher ;
- rendre l'espace public aux enfants, ce territoire de mixité entre les catégories sociales, les activités, les âges dont les enfants ont été progressivement exclus depuis le XIX^e siècle, ainsi que le rappelle Hervé Le Bras.

Repenser le triptyque rue–aires de jeux–institutions pour enfants

Dans *La Ville récréative*, la question des enfants dans la ville est abordée à partir d'un triptyque formé par la rue, les aires de jeux et les institutions d'accueil des enfants. Dans les villes occidentales contemporaines, la vie des enfants est organisée à l'exclusion de la rue, dans des aires de jeux et des institutions de prise en charge dédiées à leur classe d'âge. C'est cette logique qui est discutée par l'ouvrage.

Les aires de jeu standardisées ont pour fonction de se récréer, mais ne permettent pas de jouer au sens où l'entendent pédagogues et psychologues du développement. Pour déployer cette activité, les enfants doivent en premier lieu avoir accès aux espaces publics et pouvoir se les approprier, notamment en détournant le mobilier urbain. Plutôt que des aires de jeux standardisées, les enfants ont besoin de terrains d'aventures, *junk playgrounds*¹ ou *playscapes*² dont Dominique Gauzin-Müller retrace la socio-histoire selon les pays européens. L'architecte met en avant le contraste qui existe sur ce plan entre les sociétés anglaise et allemande d'un côté, et française de l'autre. Elle décrit les ruisseaux-biotopes et les *Waldkindergarten* (ces écoles pré-élémentaires en pleine forêt) qu'on trouve en Allemagne.

En France, au contraire, le décret du 18 décembre 1996, qui organise l'aménagement des aires de jeux, se distingue par sa dimension sécuritaire. Il s'agit d'éliminer toute cause potentielle d'accident. Ainsi, « on ne doit pas faire voisiner les équipements avec les arbres donnant des fruits à bogues comme les marronniers » (cité p. 149). Coupées de la rue, les aires de jeux « à la française » ne permettent pas aux enfants de prendre ces « risques mesurés » nécessaires à leur développement, ni ne mettent à leur disposition les huit éléments de base indispensables à la composition d'une plaine de jeux – arbre, eau, sable, herbe, aires planes, coin repos, petit jardin, animaux – telle que définie dès 1964 lors du colloque « Les loisirs des enfants dans la cité ».

L'ouvrage souligne, par ailleurs, la coupure entre institutions dédiées aux enfants – en premier lieu l'école – et espaces urbains, et plaide pour un plus grand continuum ville–école. Il interroge en termes de philosophie politique l'organisation de ces institutions qui ont pour but premier d'occuper les enfants. À l'image des aires de jeux, elles produisent *in fine* des sociétés qui donnent peu de sens aux existences, alors même que « la valeur qu'un individu attache à la vie naît pourtant avant tout du temps donné à ce qui n'a été ni produit, ni institutionnalisé » (Illich 1971, p. 60).

Finalement, *La Ville récréative* invite à refuser la solution de facilité souvent adoptée par les politiques publiques, les aménageurs et les urbanistes, qui consiste à ne pas laisser de jeu, ni dans les espaces urbains, ni dans les institutions ; à occuper l'espace public, au lieu de le rendre aux habitants ; à occuper les enfants, au lieu de les faire participer à la vie collective.

¹ Note de la rédaction : littéralement « plaines de jeux aux déchets », tels les *skrammellegepladsen* danois, par exemple. Il s'agit d'espaces équipés d'« épaves » (briques, bois, tuyaux, ferraille, etc.) dont les enfants peuvent se servir pour leurs jeux.

² Note de la rédaction : littéralement « paysages de jeux ».

Enfances en ville et inégalités

Au total, cet ouvrage offre des axes de réflexion intéressants pour penser la place des enfants dans les villes dans une perspective de philosophie politique et de psychologie du développement, et dessine des pistes d'action pour la transformer.

Toutefois, il aurait gagné à proposer un cadre conceptuel plus explicite et unifié. Ainsi, l'idée de « ville récréative » n'est présentée qu'au chapitre 7, dans un texte introductif à l'exposition. Thierry Paquot y écrit :

« C'est là qu'intervient la ville récréative. Un rêve. C'est d'abord une ville. Pas un monstre multimillionnaire traversé par d'énormes infrastructures autoroutières [...]. Pas non plus un conglomérat de *gated communities* séparées les unes des autres par des murs d'enceinte [...]. Pas plus que d'innombrables gratte-ciel [...]. Une ville composite, en strates historiques, en paysages, en populations d'âges, de sexes, de métiers, d'activités, de revenus, etc. [...] Une ville composite que l'on parcourt à pied ou à vélo. [...] Les enfants circulent sans danger. Il n'y a plus de panneaux, plus de feux tricolores, plus d'interdictions, chacun est attentif à chacun et aux autres. La ville récréative, comme son nom l'indique, s'amuse et distrait. La fantaisie est son mode de régulation. L'étonnement, sa manière d'être. Les rires la réveillent, la curiosité l'anime, l'urbanité la consolide. [...] » (p. 134).

Cette description aux accents littéraires évoque un horizon idéal, mais n'offre guère de « prises » dont pourraient se saisir les professionnels de l'urbanisme et les décideurs politiques.

L'ouvrage souffre ainsi d'un effet lié à sa genèse, qui le rapproche trop souvent d'une compilation de conférences, manquant d'unité. S'il se veut un objet que l'on butine (il propose ainsi en fin de parcours une filmographie et une liste de graffiti), la mise en dialogue des contributions reste insuffisante et peut laisser le lecteur sur sa faim.

Ainsi, malgré l'objet central vers lequel convergent les textes, le cloisonnement disciplinaire reste important. Et certaines entrées disciplinaires sont étonnamment peu présentes : ainsi en est-il de la géographie, de la sociologie et de l'anthropologie de l'enfance, qui ont pourtant produit de nombreuses connaissances sur la question des enfants au cours des vingt dernières années (si l'ouvrage compte une contribution d'anthropologue, la seule référence théorique en anthropologie de l'ouvrage relève d'un corpus classique : il s'agit de Marcel Griaule à propos du jeu). Or, ces champs de recherches, qui se sont développés autour de l'objet « enfance » et que les anglophones appellent *childhood studies*, font avec les notions d'enfants acteurs sociaux, culturels et politiques « au présent » et d'*agency* (James et Prout 1990 ; Qvortrup 2001 ; Sirota 2010 ; Lignier *et al.* 2012 ; Delalande 2014 ; Zotian 2014) des propositions théoriques fortes qui auraient pu être convoquées ici avec profit, d'autant que les études empiriques développées dans ce cadre portent en grand nombre sur la question des rapports des enfants aux territoires à diverses échelles – la chambre, le logement, le quartier, la ville (Danic *et al.* 2009 ; Lehman-Frisch et Vivet 2012).

En l'état, les enfants apparaissent au fil des pages comme une catégorie générique, sans que soient distinguées ou précisées les différences quant à leurs expériences urbaines selon leur âge, leur appartenance socio-économique, leur genre, ou leur lieu de résidence. De même, la problématique des inégalités de territoire, absente de l'ouvrage, est souvent déterminante dans l'expérience que les enfants peuvent faire de leur environnement urbain. Ainsi en est-il de l'expérience de l'enfermement dans les espaces domestiques, évoquée à plusieurs reprises sans être véritablement traitée, qui n'est homogène ni dans ses causes, ni dans ses modalités, et gagnerait à être pensée en fonction des milieux dans lesquels les enfants grandissent.

Bibliographie

Danic, I., David, O. et Depeau, S. (dir.). 2009. *Enfants et jeunes dans les espaces du quotidien*, Rennes : Presses universitaires de Rennes.

- Delalande, J. 2014. « Le concept d'enfant acteur est-il déjà périmé ? Réflexions sur des ouvertures possibles pour un concept toujours à questionner », *AnthropoChildren* [en ligne], n° 4. Consulté le 21 avril 2016, URL : <http://popups.ulg.ac.be/2034-8517/index.php?id=1927>.
- Illich, I. 1971. *Une société sans école*, Paris : Seuil.
- James, A. et Prout, A. (dir.). 1990. *Constructing and Reconstructing Childhood*, Londres : Falmer Press.
- Lehman-Frisch, S. et Vivet, J. (dir.). 2012. « Les géographies des enfants et des jeunes », *Les Carnets de géographes* [en ligne], n° 3. Consulté le 21 avril 2016, URL : www.carnetsdegeographes.org/archives/sommaire_03.php.
- Lignier, W., Lomba, C. et Renahy, N. 2012. « Différencier les enfants », dossier spécial, *Politix*, vol. 25, n° 99.
- Qvortrup, J. 2001. « Childhood as a social phenomenon revisited », in du Bois-Reymond, M., Sünker, H. et Krüger, H.-H. (dir.), *Childhood in Europe. Approaches—Trends—Findings*, New York : Peter Lang.
- Sirota, R. 2010. « De l'indifférence sociologique à la difficile reconnaissance de l'effervescence culturelle d'une classe d'âge », in Octobre, S. (dir.), *Enfance & Culture. Transmission, appropriation et représentation*, Paris : Ministère de la Culture et de la communication – Département des études de la prospective et des statistiques (DEPS), coll. « Questions de culture ». Disponible en ligne à l'URL suivant : www.cairn.info/enfance-et-culture--9782110975430.htm.
- Zotian, E. 2014. « Modalités ordinaires de participation sociale et politique des enfants : des pratiques qui embarrassent les adultes », *Lien social et Politiques*, n° 71, p. 127-142.

Elsa Zotian est anthropologue de l'enfance et chercheuse au LaSSA (Laboratoire de sciences sociales appliquées). Elle mène des recherches sur l'expérience sociale des enfants au prisme des différents lieux de socialisation qu'ils fréquentent au quotidien (crèches, écoles, espaces publics, familles, institutions culturelles et de loisirs, groupes de pairs). Son objectif est de rendre compte du point de vue des enfants sur le monde et de leur rôle en tant qu'acteurs sociaux et politiques. Ces travaux portent aussi bien sur des jeunes enfants, des enfants que des jeunes. Elle a effectué récemment pour la CNAF (Caisse nationale des allocations familiales) une étude des modes de garde des jeunes enfants dans les quartiers populaires du nord de Marseille. Elle mène actuellement une recherche sur les modes d'expression des enfants de deux à quatre ans confiés à l'ASE (Aide sociale à l'enfance) dans le cadre d'un appel à recherche de l'ONED (Observatoire national de l'enfance en danger).

Pour citer cet article :

Elsa Zotian, « Plaidoyer pour des villes propices au développement des enfants », *Métropolitiques*, 22 avril 2016. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Plaidoyer-pour-des-villes-propices.html>.